

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de François Bourguignon (séance du lundi 8 octobre 2012)

**Jean Baechler:** Pareto a démontré de façon très convaincante qu'en Europe, depuis le Moyen Âge, la distribution des revenus se reproduisait d'âge en âge, quel que fût l'état de l'économie des différents pays concernés. Partant de cette constatation, on peut plaider que toute société soumise à un processus de néolithisation est nécessairement soumise à un mécanisme de compétitions browniennes pour la distribution de parts de pouvoir, de richesse et de prestige, et que ces compétitions browniennes aboutissent inévitablement à une distribution en trois strates fondamentales : des élites (10 à 15% de la population) qui ont des parts par tête importantes ; la masse de la population qui a une vie décente, normale ; enfin, une fraction à peu près constante (10 à 20%) d'exclus, de « *losers* ».

Si l'on suppose qu'il s'agit là d'une régularité, la strate de perdants apparaîtra, quelles que soient les circonstances. Et de fait, toutes les sociétés mettent en œuvre des dispositifs pour essayer de s'en accommoder. En introduisant dans ce cadre contraint la mondialisation, on peut envisager deux modèles possibles : les 10% d'exclus peuvent être distribués à travers toute la planète et dans toutes les sociétés ou bien, au contraire, certaines communautés politiques sont les perdantes et regroupent à elles seules les 10 à 20% d'exclus de la planète.

Il me semble que vous avez plaidé une position intermédiaire combinant les deux possibilités, tout en ajoutant que l'on pouvait agir pour limiter les inégalités, ce dont je doute profondément. Vous ai-je bien compris ?

**Réponse :** On a longtemps parlé de la « loi de Pareto » qui fait état d'une constante d'inégalité dans les différentes sociétés. Pour ma part, j'incline à penser que l'inégalité peut changer durablement sous l'effet de nouveaux mécanismes d'équilibrage social dans une société donnée. Ces mécanismes se modifient d'autant plus facilement que le contexte économique et politique lui-même évolue. L'idée que la mondialisation est susceptible de modifier les distributions d'équilibre au sein des nations me paraît être une idée forte.

\*  
\* \*

**Yvon Gattaz :** Permettez-moi tout d'abord une petite rectification concernant notre confrère Maurice Allais. Il n'était pas contre la mondialisation, mais, comme il le répétait constamment, il était opposé à la « mondialisation déraisonnable ». Par là, il entendait que l'économie de marchés (pluriel souligné par lui) n'avait jamais prôné une liberté totale des échanges entre des pays dont les salaires respectifs étaient dans un rapport de 1 à 20 ou 30. Maurice Allais réclamait simplement des règles, notamment la préférence communautaire dégressive.

Pour ce qui est des inégalités, le chef d'entreprise que je suis sait que les salariés ne demandent pas l'égalité, bien au contraire ! Ils réclament la reconnaissance du mérite. Ce sont les syndicats, et non les salariés, qui revendiquent l'indifférenciation égalitaire. Octave Gélienier avait coutume de dire que l'inégalité

devait être cultivée astucieusement en évitant les abus. Je n'ignore pas qu'il est politiquement incorrect de plaider pour l'inégalité, que l'on assimile à tort systématiquement à l'injustice. Mais que dire de l'égalitarisme qui n'est jamais que l'expression vertueuse de la jalousie sociale ?

**Réponse :** Il me semble bien sûr qu'aucune société ne peut fonctionner sans une part d'inégalité. Mais il convient de faire une distinction entre l'inégalité des résultats et l'inégalité des chances. Si certains individus n'ont pas accès à une éducation de haut niveau bien qu'ils aient les talents nécessaires, non seulement cela donne lieu à une inégalité de résultats, mais aussi à une inefficacité pour l'ensemble de la société. Je suis convaincu que, dans notre société, il est aujourd'hui possible de répondre à l'inégalité des résultats par des mesures assurant une plus grande égalité des chances.

\*  
\* \*

**Bertrand Collomb :** La question de la gestion des inégalités ne me semble pas relever uniquement de choix macroéconomiques consistant à décider d'injecter de l'argent dans tel ou tel domaine. On se heurte en effet très vite à des difficultés techniques. Dans nos pays, une des raisons principales de la croissance des inégalités tient à l'échec du système d'éducation. Or cet échec n'est pas lié à une insuffisance budgétaire et personne ne croit sérieusement que si l'on augmentait de 20% le budget de l'enseignement secondaire, on obtiendrait de meilleurs résultats.

De même, les politiques de redistribution se heurtent à des difficultés techniques qui les vouent à l'échec. L'Angleterre de Harold Wilson ou la Suède ont, en leur temps, échoué parce qu'elles avaient poussé le processus de redistribution à un tel degré que cela a fini par nuire à l'efficacité du système productif.

Ces considérations m'amènent à vous demander comment vous définiriez une inégalité supportable, économiquement pour un pays, mais aussi subjectivement par la population ?

**Réponse :** Le concept d'inégalité supportable est très difficile à utiliser. On pourrait dire qu'il y a un niveau d'inégalité au-delà duquel on commence à sentir des tensions sociales susceptibles de gêner l'activité économique.

Les enquêtes d'opinion font apparaître un décalage considérable entre la perception de l'inégalité et les inégalités elles-mêmes, ce qui rend la définition de l'inégalité supportable encore plus délicate. Dans l'inégalité perçue, il y a plus que l'inégalité des revenus – par rapport aux revenus mis en avant par les médias, de certains patrons, de sportifs ou de stars du show-business. Il y a aussi l'inégalité des chances et l'inégalité dans l'accès à l'emploi. Lorsque l'on considère cette appréciation subjective, il faut bien sûr aussi prendre en compte l'évolution des normes sociales au cours du temps. Par exemple, la norme définie en son temps par J. P. Morgan considérant qu'un écart des salaires de 1 à 20 au sein d'une entreprise était le maximum supportable est aujourd'hui largement dépassée sans que cela ait donné lieu à une quelconque protestation sociale de grande ampleur.

\*

\* \*

**Mireille Delmas-Marty** : Est-ce que n'intervient pas une question de vitesse dans l'internationalisation des normes ou des systèmes juridiques ? On constate en effet que le droit du commerce est déjà mondialisé, avec l'OMC et le dispositif de règlement des différends, dont l'organe d'appel constitue un quasi tribunal du commerce mondial. En revanche, les droits sociaux restent pour l'essentiel au niveau des États, l'OIT ne disposant nullement des mêmes pouvoirs que l'OMC. Or la marge de manœuvre des États est restreinte par la nécessité de rester « compétitifs ». Cela ne crée-t-il pas une distorsion que l'on pourrait appeler dyschronie ? Si vous répondez positivement à cette question, quelles sont les mesures qui permettraient une meilleure synchronisation ?

**Réponse** : Les dyschronies que vous soulignez sont avérées et je ne peux que vous suivre sur ce point. La question est de savoir comment on peut placer les normes sociales dans le débat international. La difficulté tient au fait que, dans ce domaine, la communauté nationale continue à jouer un rôle considérable. Bon nombre des normes sociales restent des actes de solidarité à l'intérieur d'une communauté nationale. Même dans le cadre restreint de l'Union européenne, l'harmonisation sociale n'a pu encore être réalisée, alors que les normes commerciales ont été depuis longtemps définies.

\*

\* \*

**Michel Pébereau** : Une partie de l'opinion, particulièrement en Europe, pense qu'un processus de décroissance économique serait à même de réduire les inégalités tout en préservant l'environnement. Que pensez-vous de cette idée ?

Par ailleurs, disposez-vous de statistiques sur les inégalités dans le monde communiste ? On dit parfois que les inégalités dans la Russie actuelle sont plus accentuées qu'elles ne l'étaient en Union soviétique.

Vous avez indiqué, à très juste titre, que la mondialisation impliquait un accroissement de la concurrence et que les différents pays concernés devaient s'appliquer à jouer sur ces leviers que sont le capital, les moyens de production, le travail et le talent. À cet égard, j'ai cru comprendre en vous écoutant que la France se détachait vers le bas par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais aussi par rapport à l'Allemagne, l'Italie et la Suède. En conséquence, le moment actuel vous paraît-il bien choisi pour s'attaquer aux inégalités intérieures, notamment par une réduction des revenus du capital et de la rémunération des talents ?

Est-ce qu'en France, la valeur ajoutée des entreprises n'a pas, au cours des dernières années, connu une répartition qui a réduit la marge des entreprises au profit des salariés, alors qu'il y aurait eu un mouvement inverse chez tous nos concurrents ?

Comment jugez-vous la fiscalité de la France qui prévalait avant que n'interviennent les réformes actuelles ?

Comment se fait-il que notre pays a un taux de chômage structurel bien supérieur à celui de tous ses concurrents ? Y a-t-il un lien entre ce phénomène et la question des inégalités ?

Enfin, qu'appellez-vous la « domination croissante de la finance » – vous avez même repris la formule journalistique de « chantage de la finance » ? Y voyez-vous un phénomène propre aux États-Unis ou qui inclut l'Europe et la France ?

**Réponse :** Concernant la décroissance, je conçois mal comment les sociétés que nous avons construites pourraient fonctionner dans un monde en décroissance.

Pour ce qui est de la Russie, si l'on prend en compte uniquement les inégalités de revenus, force est de constater qu'elles ont considérablement augmenté entre l'ère soviétique et aujourd'hui. Mais ce faisant, on néglige toutes les fortes inégalités autres que celles des revenus qui étaient propres à la société soviétique. On se rappelle bien sûr les avantages en nature dont bénéficiait la Nomenklatura.

En termes d'inégalités, la France, par rapport à d'autres pays développés, se trouve plutôt vers le bas. Les champions de l'égalité sont les pays scandinaves et les champions des inégalités sont les États-Unis.

Est-ce le bon moment pour s'attaquer aujourd'hui aux inégalités en France ? Il me semble que l'idée qui prévaut est plutôt d'empêcher les inégalités de croître excessivement par rapport au niveau atteint précédemment.

Il est exact que, durant les toutes dernières années, la part des profits des entreprises a diminué de façon considérable au point que la marge de ces entreprises n'a jamais été aussi basse depuis vingt-cinq ans. Derrière ce phénomène, il y a le ralentissement d'activité et la conservation d'une main-d'œuvre souvent redondante en prévision d'un retour d'activité.

En ce qui concerne la fiscalité, la France se situe à un niveau médian par rapport à bon nombre d'autres pays. La redistribution y est beaucoup moins importante que dans les pays scandinaves et beaucoup plus importante que dans les pays anglo-saxons.

Le taux de chômage en France reste très élevé depuis de nombreuses années et présente cette particularité de n'avoir pas évolué alors que l'emploi a connu depuis une dizaine d'années une flexibilisation du marché du travail sans précédent. Cela montre que la rigidité n'est pas la cause principale du chômage.

Je me suis sans doute laissé entraîner par certains médias lorsque j'ai employé l'expression de « chantage de la finance ». En fait, je veux préciser que lorsque l'on étudie la structure de concurrence dans certains secteurs, le secteur de la finance apparaît peu concurrentiel dans la mesure où des avantages considérables sont donnés à certains gros acteurs qui, se trouvant en situation d'oligopole, peuvent utiliser des masses de dépôts pour leur politique d'investissement et faire peser la menace d'un retrait préjudiciable à l'économie au cas où des mesures seraient prises qu'ils pourraient juger contraires à leurs intérêts.

\*

\* \*

**Marcel Boiteux :** Comme l'a fait remarquer Yvon Gattaz, Maurice Allais n'était pas vraiment protectionniste ; il souhaitait simplement que l'on procédât par grands ensembles – Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, etc ...avant d'ouvrir ensuite ces grands marchés entre eux. Ce qu'il refusait c'est l'ouverture brutale qui laissait trop d'économies nationales sans défense.

Vous n'avez pas évoqué un phénomène fondamental qui est sous-jacent à ce qui se passe aujourd'hui, à savoir la démographie. En un siècle, la population

mondiale est passée de 1,5 milliard à 6 milliards ; elle a donc quadruplé au XXème siècle, alors qu'on nous apprend aujourd'hui qu'elle plafonnera à 9 milliards d'individus dans les cinquante ans qui viennent. Ce ne peut être sans influence sur ce dont nous parlons aujourd'hui et j'aimerais avoir votre point de vue sur ce point.

**Réponse :** L'un des faits marquants de ces dernières années est que les pays qui ont décollé économiquement sont des géants démographiques. Il y a quelques décennies, on a assisté à essor économique impressionnant des « quatre Dragons » asiatiques, Corée, Taïwan, Hong Kong et Singapour, mais cela n'a eu aucune incidence sur l'économie mondiale. En revanche, l'entrée dans les échanges mondiaux d'économies de plus d'un milliard d'habitants, Chine et Inde, a eu un impact considérable. Les économistes estiment que c'est comme si plus d'un demi milliard de travailleurs non qualifiés étaient brusquement entrés sur le marché du travail.

Il faudrait, en matière démographique, évoquer aussi le vieillissement des populations, qui joue certainement un rôle dans la distribution des revenus à l'intérieur des pays.

\*  
\* \*

**Emmanuel Le Roy Ladurie :** Tenez-vous compte du phénomène ostentatoire ? Par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la différence entre la chaumière et le château, en surface meublée ou habitée, n'était peut-être que de un à trente, mais l'effet psychologique est immense. Il s'agit sans doute simplement d'impressions, mais elles peuvent parfois mener à des phénomènes révolutionnaires.

**Réponse :** La question est de savoir si la disparité de surface habitée entre les familles à hauts revenus et les familles à bas revenus n'est pas déjà présente dans les disparités de revenus. Le cas du château du seigneur du village par rapport aux chaumières des paysans est toutefois peut être différent.

\*  
\* \*

**Jean-Claude Casanova :** Tous les économistes sont je crois, d'accord avec vous. À partir du moment où il y a dans le monde offre de travail qualifié, progrès technique et accumulation de capital, nécessairement les inégalités mondiales doivent décroître et les inégalités à l'intérieur des pays doivent croître. C'est exactement ce qui passe depuis une vingtaine d'années.

Dans ce registre, c'est toutefois la politique qui commande. La limite au raisonnement de notre confrère Maurice Allais n'était pas du tout une limite économique, mais bien politique. Son souhait que l'Europe pût se constituer et déterminer librement les délais dans lesquels se ferait la transition, par des mesures progressives, se heurtait au fait qu'il n'y avait nullement en Europe de majorité de gouvernement qui eût permis d'avancer le moins du monde dans cette direction.

Quand les inégalités croissent dans un pays, il en résulte une source d'instabilité, ce qu'avait déjà exprimé Aristote en citant, dans *la Politique*, comme

étant les deux sources principales d'instabilité, l'inégalité des revenus et l'hétérogénéité ethnique des populations. On voit bien qu'aux États-Unis et en Europe, le thème de l'inégalité et de la fiscalité compensatrice de l'inégalité joue un rôle important dans les campagnes électorales.

En ce qui concerne les États-Unis, il est frappant de constater que la quasi-stagnation du salaire réel horaire de l'ouvrier non qualifié a maintenant presque un quart de siècle. Mais elle est fondamentalement liée au phénomène de l'immigration, les États-Unis faisant venir chez eux chaque année un million d'immigrés légaux et un million d'immigrés clandestins qui exercent une pression forte sur le marché du travail non qualifié. Or, on voit que l'opinion américaine accepte assez bien à la fois l'immigration et les inégalités, sans doute parce que la classe moyenne y trouve des avantages.

En Europe, les tensions sont beaucoup plus fortes et peut-être sommes-nous déjà entrés dans une nouvelle phase d'accroissement des progressivités de l'impôt, d'augmentation des dépenses sociales et des dépenses d'éducation. Quel est à vos yeux le montant optimal de dépenses qui ne nuirait pas à la croissance, compte tenu du marché mondial ?

**Réponse :** Conceptuellement, on voit bien comment se pose le problème du taux optimal de redistribution. On dispose d'un modèle établi il y a déjà plusieurs années par d'éminents économistes, mais le problème de la quantification n'a jamais pu être résolu en raison d'un trop grand nombre de variables à prendre en compte, tel le taux d'élasticité de l'épargne.

\*

\* \*